

## FICHE D'ÉCART

Fiche n°

1

Réponse de l'exploitant attendue avant le 2 août 2017

Exploitant : PRADIER CARRIERES  
 Site inspecté : Mondragon (84430), lieux-dits " Les Ribaudes, Saint Andrieux, Gagne Pain, Grange Neuve, Grange de Canne, Le Duc "

Date de l'inspection : 6 juillet 2017

INSPECTION

## Constat de l'Inspecteur :

La clôture au niveau du terminal n'est pas suffisamment solide et efficace au vu des risques vis-à-vis des tiers.

De même, la zone de démontage des tapis flottant n'est pas du tout clôturée.

Enfin, en cas d'accès autre que celui de l'entrée principale (par exemple au Nord-Est), ils doivent être matérialisés par un dispositif mobile, interdisant l'accès.

Écart aux dispositions de : l'article 5 de l'arrêté préfectoral n° SI2009-11-20-0030-PREF du 20 novembre 2009 autorisant l'exploitation de la carrière.

En cas d'omission, la liste des écarts établie à l'issue de la visite d'inspection pourra être complétée ultérieurement

L'exploitant reconnaît avoir pris connaissance des écarts constatés par l'inspection

Signature de l'Inspecteur


Représentant de l'exploitant  
Fonction et Signature

Directrice exploitation



EXPLOITANT

Commentaires et réponses de l'exploitant : (suites envisagées, actions curatives et correctives avec leurs délais d'application)

- Déplacement de la clôture et remise en état. Mise en place d'un panneau de signalisation "Danger"

Mise en sécurité de l'arrêt d'urgence et du sabot de la plate-forme (à l'intérieur de la clôture) cf. : les photos en annexes A et A<sub>1</sub>  
 Fait le 24/07/2017

- suite à l'incident, effectivement la clôture a été endommagée lors de la dépose. Concernant la remise en état, nous réparerons courant septembre 2017.

- L'accès au Nord de l'extraction empêchant le passage de tous véhicules matérialisé par des big blocs et panneau de signalisation "Danger carrière Accès Interdit". Fait le 31/07/2017  
 cf. : les photos en annexes B-B<sub>1</sub>-B<sub>2</sub>

## Suites susceptibles d'être données

Écart levé Oui  Non   
 Proposition de mise en demeure Oui  Non   
 Proposition d'arrêté complémentaire Oui  Non   
 Commentaires :

Le point sera vérifié lors d'un prochain contrôle.

L'inspection le :

Fiche soldée le : 16/10/2018

